
DOSSIER DE DEMANDE

de subvention

« Grimper Ensemble : formation des bénévoles à l'encadrement inclusif de l'escalade »

Verticale Azur

Financier sollicité : FDVA 1 — Formation des bénévoles

10/05/2026

Fiche synthèse

Association	Verticale Azur
SIREN	839 472 615
Territoire	Saint-Aygulf / Fréjus
Représentant	Madame Laurène Lapeix
Financier sollicité	FDVA 1 — Formation des bénévoles
Projet	« Grimper Ensemble : formation des bénévoles à l'encadrement inclusif de l'escalade »
Montant demandé	4 500 €
Durée du projet	12 mois
Budget total	14 000 €

En bref

Verticale Azur porte en 2026 le projet Grimper Ensemble, un programme de formation destiné aux bénévoles de l'association afin de renforcer la qualité, la sécurité et l'accessibilité de ses actions d'initiation à l'escalade à Saint-Aygulf et sur le territoire de Fréjus. Le projet vise à former les bénévoles à l'encadrement de publics variés : jeunes, familles, personnes éloignées de la pratique sportive, femmes souhaitant reprendre confiance par le sport et habitants ne disposant pas toujours des moyens d'accéder à une activité sportive encadrée. Le budget total du projet s'élève à 14 000 €. L'association sollicite 4 500 € auprès du FDVA 1 — Formation des bénévoles afin de financer la montée en compétences de son équipe bénévole sur les questions de sécurité, d'inclusion, de pédagogie sportive et de sensibilisation à l'environnement.

1. Présentation de l'association

Identité

Nom	Verticale Azur
Statut	Association loi 1901
SIREN	839 472 615
Création	2018-09-01
Siège	12 Avenue de la Corniche 83370 Saint-Aygulf
Territoire	Saint-Aygulf / Fréjus
Représentant	Madame Laurène Lapeix

Objet social

L'association Verticale Azur a pour objet de promouvoir la pratique de l'escalade, des activités physiques de pleine nature et de l'éducation sportive auprès de tous les publics. Elle développe des actions d'initiation, d'accompagnement et de sensibilisation autour de l'escalade, en favorisant l'accès au sport, la confiance en soi, l'entraide, la sécurité et le respect des milieux naturels.

Chiffres clés

Verticale Azur est une association loi 1901 créée le 1er septembre 2018, dont le siège social est établi à Saint-Aygulf, sur la commune de Fréjus. Depuis sa fondation, elle développe des actions sportives et éducatives autour de l'escalade, en s'appuyant sur une équipe de bénévoles engagés et sur une gouvernance de proximité. Son objet statutaire couvre l'organisation d'initiations, de sorties encadrées, d'ateliers de sensibilisation à la sécurité et d'actions locales visant à rendre l'escalade plus accessible.

L'association intervient principalement à Saint-Aygulf, Fréjus et dans les communes voisines. Elle s'inscrit dans un territoire fortement marqué par les activités de pleine nature, entre littoral, espaces boisés, reliefs rocheux et proximité du massif de l'Estérel. Son action complète l'offre sportive locale en proposant une pratique progressive, encadrée et ouverte à des publics qui n'osent pas toujours accéder à l'escalade.

L'équipe bénévole constitue le socle opérationnel de Verticale Azur. Ces bénévoles assurent l'accueil des participants, l'aide logistique, la préparation des séances, la communication auprès des familles et l'accompagnement des débutants. Leur engagement représente 800 heures valorisées sur le projet, ce qui témoigne d'une mobilisation concrète et mesurable. Leur montée en compétences est une condition directe de la qualité des actions menées auprès des futurs bénéficiaires du programme 2026.

La gestion financière de l'association repose sur une rigueur comptable documentée, avec des fonds propres engagés à hauteur de 3 000 euros sur ce projet et un plan de financement diversifié incluant plusieurs cofinanceurs identifiés. Cette capacité à mobiliser des financements croisés atteste d'une gouvernance associative mature, capable de porter un projet annuel dans un cadre budgétaire maîtrisé.

Notre histoire et nos réalisations

Verticale Azur a été fondée en septembre 2018 par Madame Laurène Lapeix, passionnée d'escalade et d'activités de pleine nature. Après plusieurs années de pratique personnelle et d'engagement bénévole auprès de débutants, elle a souhaité créer une structure locale capable de transmettre les valeurs de cette discipline : dépassement de soi, confiance, entraide, concentration, sécurité et respect de l'environnement.

Durant ses premières années d'existence, Verticale Azur a progressivement structuré son offre d'initiation et consolidé son équipe bénévole. L'association a développé des méthodes d'accueil adaptées aux publics débutants, en intégrant une approche progressive et rassurante de l'escalade. Cette phase de construction a permis d'identifier précisément les compétences nécessaires aux bénévoles : sécurité, gestion du matériel, posture pédagogique, accompagnement de la confiance en soi et sensibilisation aux milieux naturels.

Au cours des trois dernières années, l'association a consolidé ses liens avec des acteurs locaux du territoire. Le soutien de partenaires publics et privés est recherché afin de renforcer l'accès au sport pour tous, notamment pour les jeunes, les familles modestes et les personnes éloignées de la pratique sportive. Cette dynamique traduit une reconnaissance progressive du travail accompli par les bénévoles de l'association.

L'évolution de la gouvernance de Verticale Azur reflète une maturation organisationnelle. L'association a formalisé ses processus internes, structuré le suivi des présences et mis en place des outils de bilan réguliers. Cette trajectoire aboutit aujourd'hui à la conception d'un plan de formation structuré pour les bénévoles, condition nécessaire pour porter le projet Grimper Ensemble avec le niveau de qualité et de sécurité attendu.



2. Contexte et diagnostic territorial

Le besoin identifié

Les bénévoles de Verticale Azur interviennent auprès de publics variés : enfants débutants, adolescents parfois en manque de confiance, familles modestes, adultes éloignés de la pratique sportive ou personnes souhaitant reprendre une activité physique progressive. Encadrer l'escalade nécessite des compétences spécifiques que la bonne volonté seule ne suffit pas à garantir. La sécurité, la gestion du stress, l'écoute et l'adaptation pédagogique sont au cœur de la réussite du projet.

Le diagnostic interne conduit par l'association révèle plusieurs besoins dans les compétences actuelles des bénévoles. La gestion d'un groupe de débutants, l'explication des consignes de sécurité, l'utilisation du matériel, l'accompagnement des appréhensions et la sensibilisation au respect des sites naturels nécessitent une formation structurée. Les bénévoles doivent pouvoir intervenir avec une posture claire, rassurante et adaptée à chaque public.

Le coût de l'inaction est mesurable. Un bénévole insuffisamment formé peut se sentir en difficulté, abandonner en cours d'année ou limiter son engagement par crainte de ne pas être légitime. Une animation mal préparée réduit aussi la confiance des participants et peut freiner leur envie de poursuivre

l'activité. Dans une discipline comme l'escalade, la qualité de l'encadrement est un facteur essentiel de fidélisation et de sécurité.

Ce projet de formation répond à un besoin immédiat et documenté. Il ne s'agit pas d'une démarche optionnelle mais d'une condition préalable au développement des actions de l'association. Former les bénévoles avant le déploiement des initiations en 2026 garantit la cohérence pédagogique du programme, la sécurité des participants et la pérennité de l'engagement bénévole au sein de Verticale Azur.

Diagnostic territorial

Le projet se déploie à Saint-Aygulf, sur la commune de Fréjus, dans un territoire marqué par la proximité du littoral, des espaces naturels et du massif de l'Estérel. Cette situation géographique offre un cadre favorable aux activités de pleine nature, mais l'accès à ces pratiques reste inégal selon les publics. Le coût du matériel, l'appréhension de la discipline ou l'absence d'un accompagnement adapté peuvent constituer des freins réels.

L'offre sportive locale est riche, mais l'escalade demeure souvent perçue comme une activité technique, coûteuse ou réservée à des pratiquants déjà sportifs. Les dispositifs combinant initiation progressive, encadrement bénévole, pédagogie inclusive et sensibilisation à l'environnement sont encore peu nombreux. Cette lacune est d'autant plus importante que l'escalade peut devenir un véritable outil de confiance en soi, de lien social et d'éducation à la responsabilité.

Les politiques publiques en faveur du sport pour tous, de la vie associative et de la prévention santé encouragent le développement de pratiques accessibles et sécurisées. Les collectivités locales et les partenaires institutionnels soutiennent les initiatives permettant d'élargir l'accès aux activités physiques, notamment pour les jeunes et les publics éloignés. Le projet Grimper Ensemble s'inscrit pleinement dans cette dynamique territoriale.

Dans ce contexte territorial, la formation des bénévoles de Verticale Azur prend une dimension stratégique. Des bénévoles formés à l'encadrement inclusif de l'escalade constituent une ressource précieuse pour le tissu associatif local. Leur montée en compétences bénéficie non seulement aux participants directs, mais renforce durablement la capacité d'intervention de l'association sur un territoire où les besoins d'accès au sport restent importants.

Notre légitimité

Verticale Azur justifie sa capacité à porter ce projet de formation par son expérience dans l'initiation à l'escalade et par l'engagement de son équipe bénévole. Depuis 2018, l'association a développé une connaissance fine des besoins des publics débutants et des conditions nécessaires à un encadrement rassurant, progressif et sécurisé.

L'équipe bénévole de Verticale Azur a déjà animé des séances d'initiation, des temps de découverte et des actions de sensibilisation locales. Cette pratique de terrain permet d'identifier précisément les compétences à renforcer. L'association ne demande pas une formation générique : elle a identifié quatre

domaines prioritaires directement liés à son action — sécurité, pédagogie sportive, inclusion des publics et sensibilisation à l'environnement.

La reconnaissance de Verticale Azur se construit à travers son ancrage local, la qualité de ses premières actions et sa capacité à mobiliser des bénévoles autour d'un projet structuré. Le plan de financement associe les fonds propres de l'association, des partenaires publics locaux et du mécénat territorial, ce qui traduit une volonté de partager l'effort financier et de sécuriser la mise en œuvre du projet.

La valorisation du bénévolat à hauteur de 800 heures sur ce projet démontre une capacité de mobilisation humaine réelle. Cette valorisation, calculée selon la convention nationale de référence, atteste que l'association dispose d'une équipe bénévole engagée et structurée, prête à investir le temps nécessaire pour se former et améliorer la qualité de ses interventions auprès des bénéficiaires.



3. Le projet en détail

Intitulé du projet

« Grimper Ensemble : formation des bénévoles à l'encadrement inclusif de l'escalade »

Description

Le projet Grimper Ensemble constitue un dispositif de formation structuré destiné aux bénévoles de Verticale Azur. Sa singularité réside dans l'articulation de quatre domaines complémentaires — sécurité, pédagogie sportive, inclusion des publics et sensibilisation à l'environnement — au sein d'un parcours cohérent permettant de renforcer durablement la qualité de l'encadrement proposé par l'association.

Les bénéficiaires directs sont les bénévoles de l'association, qui seront formés à l'accueil et à l'accompagnement de publics variés. Les bénéficiaires indirects sont les habitants de Saint-Aygulf, Fréjus et des communes voisines : jeunes, familles, femmes souhaitant reprendre confiance par le sport, personnes éloignées de la pratique sportive et débutants souhaitant découvrir l'escalade dans un cadre rassurant.

La méthodologie du programme repose sur une progression pédagogique construite. Les premiers temps de formation posent les bases de la sécurité, de l'utilisation du matériel et de la prévention des risques. Les modules suivants abordent la posture d'encadrement, la gestion de groupe, l'adaptation aux publics débutants et la sensibilisation au respect des sites naturels. La fin du parcours permet une mise en pratique lors de séances d'initiation encadrées.

Le calendrier du projet s'étend sur 12 mois, de janvier à décembre 2026. La phase préparatoire comprend la conception du parcours de formation, l'identification des intervenants et la mobilisation des bénévoles. La phase de réalisation comprend les modules de formation et les premières mises en situation. La phase finale est consacrée à l'évaluation, au bilan et à la préparation de la reconduction du dispositif.

Les livrables concrets du projet sont au nombre de trois : la réalisation d'un parcours de formation documenté, l'organisation de séances d'initiation encadrées par les bénévoles formés, et un rapport d'évaluation transmis aux financeurs. Ces livrables garantissent la transparence de l'association et permettent de mesurer concrètement les effets de la formation sur la qualité de l'encadrement.

Objectifs

Le premier objectif opérationnel du projet est de former l'ensemble des bénévoles impliqués dans l'encadrement des actions d'escalade avant la phase de mise en pratique. Cet objectif est mesurable par le nombre de bénévoles ayant suivi le parcours de formation complet. Il est atteignable grâce au budget prévu et à la disponibilité des bénévoles identifiés.

Le deuxième objectif est d'améliorer la qualité d'accueil des publics débutants et éloignés de la pratique sportive. Cet objectif est mesuré par les retours des participants, les questionnaires de satisfaction et

l'observation des séances. Une qualité d'accueil renforcée doit permettre de créer un cadre rassurant, inclusif et motivant.

Le troisième objectif est d'organiser des séances d'initiation à l'escalade encadrées par les bénévoles formés. Ces séances permettront de vérifier la mise en application des compétences acquises : sécurité, pédagogie, gestion de groupe et accompagnement de la confiance en soi.

Le quatrième objectif est de renforcer l'autonomie, la confiance et l'esprit d'entraide chez les participants. L'escalade mobilise la concentration, la coopération et la confiance envers l'autre. Les bénévoles formés seront en mesure d'accompagner ces dimensions de manière progressive et bienveillante.

Le cinquième objectif est de consolider l'autonomie organisationnelle de Verticale Azur en dotant ses bénévoles de compétences transférables à d'autres projets futurs. La formation dispensée en 2026 produit un effet multiplicateur : chaque bénévole formé renforce durablement la capacité d'intervention de l'association.

Public cible et bénéficiaires

Bénévoles de l'association et publics bénéficiaires des actions d'escalade : jeunes, familles, débutants et personnes éloignées de la pratique sportive à Saint-Aygulf, Fréjus et communes voisines.

Actions prévues

La première action du projet est la conception et la mise en œuvre du plan de formation des bénévoles. Cette action, portée par la coordination de Verticale Azur, se déroule en T1 2026. Elle couvre quatre modules thématiques : sécurité et matériel, pédagogie sportive, accueil des publics débutants et sensibilisation à l'environnement. Cette formation constitue le socle de compétences sur lequel repose l'ensemble du projet.

La deuxième action est la mobilisation des bénévoles et la préparation des outils d'accueil. Cette action se déroule en janvier et février 2026, en lien avec les partenaires locaux et les familles intéressées. Les bénévoles sont accompagnés dans la compréhension du projet, la communication auprès des publics et la préparation des premières séances d'initiation.

La troisième action est la réalisation des modules de formation, de février à juin 2026. Chaque module est préparé en amont avec les intervenants spécialisés. Les séances alternent apports théoriques, exercices pratiques, mises en situation et temps de retour d'expérience. Les bénévoles tiennent un journal de bord permettant de capitaliser les apprentissages.

La quatrième action est l'organisation de séances d'initiation encadrées, qui se déroulent en T3 et T4 2026. Les bénévoles formés accompagnent les participants dans les premières étapes de la pratique : découverte du matériel, consignes de sécurité, progression sur voie adaptée, entraide et respect du rythme de chacun. Ces séances permettent de mettre en pratique les compétences acquises.

La cinquième action est l'évaluation continue et le bilan final du projet. Des bilans réguliers sont réalisés par les bénévoles coordinateurs, avec un bilan intermédiaire à mi-parcours. Un questionnaire est soumis aux bénévoles avant et après la formation afin de mesurer la progression des compétences. Le rapport final est rédigé en décembre 2026 et transmis aux financeurs.

Moyens humains et matériels

Les moyens humains mobilisés pour ce projet reposent principalement sur l'équipe bénévole de Verticale Azur. Les bénévoles, dont l'engagement est valorisé à hauteur de 800 heures sur le projet, assurent la préparation des séances, l'accueil des participants, la logistique, la communication et le suivi administratif. Madame Laurene Lapeix assure la coordination générale du projet et le lien avec les partenaires. Des intervenants spécialisés sont sollicités pour les modules techniques et pédagogiques.

Les moyens matériels et logistiques incluent les espaces nécessaires à la tenue des formations et des séances d'initiation, ainsi que le matériel d'escalade indispensable : baudriers, casques, cordes, mousquetons, systèmes d'assurage, tapis, supports pédagogiques et équipements de sécurité. Les frais de transport, d'assurance et de communication sont également prévus afin de garantir l'accessibilité et la bonne organisation du projet.

Le plan de financement du projet, d'un montant total de 14 000 €, repose sur plusieurs sources complémentaires. Les fonds propres de l'association s'élèvent à 3 000 euros. La commune de Fréjus est sollicitée pour 2 000 euros. Le Département du Var est sollicité pour 2 500 euros. Des entreprises locales sont sollicitées au titre du mécénat pour 2 000 euros. Le FDVA 1 — Formation des bénévoles est sollicité pour 4 500 €, soit 32,1 % du budget total.

Indicateurs d'évaluation

L'évaluation du projet repose sur trois niveaux d'indicateurs complémentaires, couvrant les réalisations, les résultats et l'impact à moyen terme.

Les indicateurs de réalisation mesurent la mise en œuvre effective du programme. Ils comprennent le nombre de bénévoles ayant suivi le parcours de formation complet, le nombre d'heures de formation réalisées, le nombre de séances d'initiation organisées et le nombre de participants accueillis. Ces données sont collectées via les feuilles de présence, les journaux de bord et les attestations de formation.

Les indicateurs de résultats mesurent les effets directs du projet sur les bénévoles et sur les publics accueillis. Pour les bénévoles, l'indicateur principal est la progression des compétences visées, évaluée par un questionnaire avant et après formation. Pour les participants, les indicateurs incluent le taux de satisfaction, le sentiment de confiance et l'envie de poursuivre la pratique.

Les indicateurs d'impact mesurent les effets à plus long terme du projet sur l'association et sur le territoire. Pour Verticale Azur, l'indicateur clé est la capacité des bénévoles formés à encadrer de manière plus autonome des actions futures. Pour les bénéficiaires, l'impact est évalué par le suivi de leur participation à d'autres séances ou activités sportives après la fin du projet.



Calendrier trimestriel détaillé

Trimestre	Actions clés	→ Livrables / jalons
T1 2026 (janv-mars)	Conception du plan de formation des bénévoles	→ Plan d'action validé · intervenants identifiés
T2 2026 (avril-juin)	formation sécurité, pédagogie et inclusion	→ Modules réalisés · feuilles de présence
T3 2026 (juil-sept)	séances d'initiation encadrées	→ Retours participants · ajustements pédagogiques
T4 2026 (oct-déc)	bilan annuel et perspectives 2027	→ Rapport d'évaluation · synthèse remise au financeur

4. Budget prévisionnel et plan de financement

Produits (recettes)

Source de financement	Montant
Subvention demandée (FDVA 1 — Formation des bénévoles)	4 500 €
Cofinancement Commune de Fréjus (sport et vie associative)	2 000 €
Cofinancement Département du Var (à solliciter)	2 500 €
Mécénat local / entreprises partenaires (à solliciter)	2 000 €
TOTAL PRODUITS	11 000 €

Contributions volontaires en nature (Total II)

Emplois (classe 86)	Ressources (classe 87)
Bénévolat valorisé : 9 600 €	9 600 €

Stratégie de financement

Le budget prévisionnel de l'action s'élève à 14 000 €. La subvention sollicitée de 4 500 € représente un levier essentiel pour la réalisation qualitative de ce projet. Le budget détaillé est joint en annexe de ce dossier.

Plan de financement consolidé

Source	Montant	Statut
Subvention sollicitée — FDVA 1 — Formation des bénévoles	4 500 €	demande en cours
Fonds propres de l'association	3 000 €	acquis
Commune de Fréjus	2 000 €	en cours
Département du Var	2 500 €	à solliciter
Mécénat local / entreprises partenaires	2 000 €	à solliciter
dont acquis	3 000 €	
dont en cours	6 500 €	
dont à solliciter	4 500 €	
TOTAL PLAN DE FINANCEMENT	14 000 €	

Valorisation du bénévolat (CVN)

Conformément au règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, les contributions volontaires en nature sont comptabilisées : 800 heures de bénévolat sont mobilisées sur ce projet, valorisées à 9 600 € (classe 86 — emplois / classe 87 — ressources équivalentes).

5. Adéquation avec les politiques publiques

Le projet Grimper Ensemble correspond aux priorités du FDVA 1 — Formation des bénévoles, dont l'objet est de soutenir la formation des bénévoles et la montée en compétences au sein des associations. La demande de 4 500 € porte exclusivement sur des dépenses de formation : conception du plan de formation, animation des modules par des intervenants spécialisés, outils pédagogiques et frais logistiques directement liés à la formation. Aucune dépense de fonctionnement général non liée au projet n'est incluse dans cette demande.

Le projet répond également aux orientations des politiques publiques en faveur du sport pour tous, de la vie associative, de la prévention santé et de l'inclusion. La formation des bénévoles de Verticale Azur est la condition directe de la qualité des actions menées auprès des publics bénéficiaires. En investissant dans la montée en compétences des bénévoles, le projet participe à renforcer l'offre sportive accessible sur le territoire de Saint-Aygulf et de Fréjus.

Le projet s'articule avec les objectifs nationaux de développement du bénévolat, qui visent à professionnaliser l'engagement bénévole et à renforcer l'autonomisation des associations dans la conduite de leurs missions. Former des bénévoles à la sécurité, à la pédagogie sportive et à l'accueil des publics produit un effet multiplicateur : chaque bénévole formé est en mesure d'intervenir auprès de plusieurs groupes sur plusieurs années.

Enfin, le projet contribue aux objectifs de promotion de l'activité physique, de prévention de la sédentarité et de renforcement du lien social. L'escalade, pratiquée dans un cadre sécurisé et inclusif, permet de développer la confiance en soi, l'autonomie, l'entraide et le respect de l'environnement. La formation des bénévoles est ici un investissement dans le capital humain de l'association, avec des retombées mesurables sur la qualité des actions menées.

Dispositif d'évaluation

La gouvernance de l'évaluation du projet est assurée par un comité de suivi réunissant Madame Laurène Lapeix, les bénévoles coordinateurs de Verticale Azur et, lorsque cela est possible, les représentants des partenaires financeurs. Ce comité se réunit deux fois au cours du projet : une première fois à mi-parcours, en juin 2026, pour analyser les indicateurs de réalisation et ajuster les modalités d'accompagnement si nécessaire ; une seconde fois en décembre 2026, pour valider le bilan final.

Les outils quantitatifs d'évaluation comprennent les feuilles de présence signées lors des formations, les bilans rédigés par les bénévoles coordinateurs et les attestations de formation délivrées à l'issue du parcours. Ces documents constituent la base du rapport d'évaluation transmis au FDVA 1 — Formation des bénévoles en fin de projet. Ils permettent de vérifier la conformité de la réalisation avec les objectifs fixés dans le présent dossier.

Les outils qualitatifs incluent un questionnaire d'auto-évaluation soumis aux bénévoles avant et après la formation, permettant de mesurer la progression des compétences acquises. Des retours sont également recueillis auprès des participants aux séances d'initiation afin d'évaluer la qualité de l'accueil, la clarté des consignes et le sentiment de confiance. Des échanges courts sont conduits avec les bénévoles à mi-parcours pour identifier les ajustements nécessaires.

Le rapport d'évaluation final, remis au FDVA 1 — Formation des bénévoles au plus tard en janvier de l'année suivante, comprend les données quantitatives de réalisation, les résultats des questionnaires pré et post, une analyse qualitative des effets observés et les recommandations pour les cycles futurs. Les critères de réussite explicites sont : l'ensemble des bénévoles formés avant la phase de mise en pratique, l'organisation effective des séances d'initiation, et la capacité de l'association à reconduire le dispositif l'année suivante.

Annexes

Les pièces suivantes sont disponibles sur simple demande. Les annexes numérotées A1 à A4 sont indispensables ; les annexes B1 à B4 renforcent considérablement la qualité du dossier.

A. Pièces juridiques et administratives

- A1.** Statuts de l'association (version à jour)
- A2.** Récépissé de déclaration en préfecture
- A3.** Liste des dirigeants (bureau et conseil d'administration)
- A4.** RIB de l'association

B. Pièces financières et d'activité

- B1.** Derniers comptes annuels approuvés (bilan, compte de résultat)
- B2.** Rapport d'activité N-1
- B3.** Budget prévisionnel détaillé N+1
- B4.** Attestation d'assurance responsabilité civile